

*Date de dépôt : 4 novembre 2009*

## **Rapport du Bureau provisoire sur les conclusions de la Commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil sur la compatibilité des membres du Grand Conseil élus le 11 octobre 2009**

Mesdames et  
Messieurs les députés élus,

Lors de ses séances du 30 octobre et du 4 novembre 2009, le Bureau provisoire a entendu le rapport oral de la Commission des droits politiques sur la compatibilité des membres du Grand Conseil élus le 11 octobre 2009.

La Commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil s'est réunie les 26 et 28 octobre et le 4 novembre 2009, sous la présidence de M. Pablo Garcia.

La commission a examiné la situation de tous les députés élus. Elle a demandé des compléments d'information à certains d'entre eux et a procédé à une audition. La commission a également contrôlé la compatibilité des premiers viennent ensuite après la renonciation à leur mandat de plusieurs députés élus.

En conclusion, la commission a constaté qu'il n'y avait pas de cas d'incompatibilité.

Le Bureau provisoire vous propose, Mesdames et Messieurs les députés élus, de prendre acte de ce rapport.